

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Inspection Générale des Finances



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail Liberté Patrie

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNEE 2023

Lomé, le 30 avril 2024

S O M M A I R E

LISTE DES ABBREVIATIONS ET SIGLES	ii
INTRODUCTION	1
I – ACTIVITES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE	1
II – LANCEMENT DES ACTIVITES DE L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE 2024-2028 DE L'IGF	8
III – AUTRES ACTIVITES	9
CONCLUSION	11



LISTE DES ABBREVIATIONS ET SIGLES

AFD : Agence Française de Développement

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

BAD : Banque Africaine de Développement

BM : Banque mondiale

BUTODRA : Bureau Togolais des Droits d'Auteur

CC : Cour des Comptes

CIP : Comité Interministériel de Pilotage

GFG : Good Financial Government

GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

HAPLUCIA : Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées

IGF : Inspection Générale des Finances

MDHFCRIR : Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation Civique et des Relations avec les Institutions de la République

MDPREM : Ministère Délégué auprès de la Présidence de la République chargé des Energies et des Mines

MEMPPC : Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière

MEPSTA : Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat



MSHPAUS : Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et l'Accès Universel aux Soins

MSL : Ministère des Sports et des Loisirs

MTP : Ministère des Travaux Publics

MTRAF : Ministère des Transports Routier, Aérien et Ferroviaire

OTR : Office Togolais des Recettes

PAGDSP : Projet d'Appui à la Gouvernance et au Développement du Secteur Privé

PAGE : Projet d'Appui à la Gouvernance Economique

PIDU : Projet d'Infrastructures et de Développement Urbain

PRMP : Personne Responsable des Marchés Publics

PTBA : Programme de Travail et Budget Annuel

SP-EAU : Société de Patrimoine Eau et Assainissement en milieu Urbain et semi urbain

TdE : Togolaise des Eaux

TVT : Télévision Togolaise

UPF : Unité de Politique Fiscale

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "H.G." or a similar initials.

INTRODUCTION

L'Inspection Générale des Finances (IGF) a effectué, au cours de l'année 2023, des activités d'audits et de contrôle ou assimilées, celles liées à l'élaboration de son plan stratégique 2024-2028 et a pris part à diverses autres activités tant au niveau national qu'international..

Dans le cadre ses missions régaliennes, elle a réalisé deux missions d'audit interne, une mission de suivi de la mise en œuvre des recommandations et une autre intervention au profit d'une entreprise publique sur la demande de son ministre de tutelle. Outre celles, elle a procédé au lancement des travaux pour l'élaboration de son plan stratégique 2024-2028 et organisé des missions de terrain y relative accompagné du consultant choisi et de toutes les parties prenantes. Elle a joué sa partition sur le plan national en ce qui concerne les réflexions et les formations pour une meilleure gestion des finances publiques au Togo.

Enfin, au titre de ses engagements internationaux, l'IGF a pris part à plusieurs réunions statutaires du Conseil de l'Entente.

I – ACTIVITES D'AUDIT ET DE CONTRÔLE

L'IGF a réalisé, du 14 au 16 février 2023, une (01) mission d'authentification et de valorisation pour le compte de la Société de Patrimoine Eau et Assainissement en milieu Urbain et semi-urbain sur saisine du Ministre de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise.

Grâce à un financement de la Banque mondiale par le biais du Projet d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE), l'IGF a réalisé, du 11 avril au 5 mai 2023, une mission de suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue des missions d'audit et de contrôle réalisées sur la période 2015 à 2021.



Enfin, conformément à l'instruction codificatrice N° 0398/MEF/SG/DGTCP/DCP du 24 décembre 2014 entérinée par l'arrêté N° 292/MEF/SG/DGTCP/DCP de la même date, l'IGF a réalisé deux (02) missions d'audit interne du Projet d'Infrastructures et de Développement Urbain pour le compte des activités du second semestre 2022 et du premier semestre 2023.

Les résumés de ces différentes interventions sont présentés dans les lignes qui suivent.

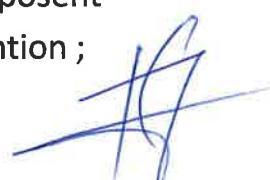
A- AUTHENTIFICATION ET VALORISATION DES TERRAINS DE LA SOCIETE DE PATRIMOINE EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN ET SEMI URBAIN

Conformément à la lettre de mission N° 028-23/IGF en date du 8 février 2023, l'IGF a effectué une mission de vérification à la Société de Patrimoine Eau et Assainissement en milieu Urbain et semi-urbain (SP-EAU).

L'objectif de la mission est l'authentification et la valorisation des terrains de la SP-EAU, ayant fait l'objet d'un inventaire contradictoire en 2015, dans le Grand Lomé ainsi que dans la région maritime.

Les conclusions des travaux réalisés se présentent comme suit :

- Tous les terrains bâtis et non bâtis de l'échantillon soumis pour la mission, relevés à partir de l'inventaire contradictoire de 2015 existent réellement ;
- Les grilles de plusieurs clôtures sont endommagées ;
- La majorité des agences de la Togolaise des Eaux visitées ne disposent pas de copies des documents fonciers de leurs zones d'intervention ;



- La SP-EAU ne dispose pas de documents fonciers pour les domaines de l'échantillon soumis pour la mission ainsi que ceux de l'inventaire contradictoire de 2015 .
- A Tsévié, les sites de trois (03) forages sont groupés en une (01) seule entité avec cumul des superficies alors que les sites sont distincts ;
- Il, existe des écarts entre les superficies des domaines issus de l'inventaire de 2015 et celles des documents fournis par la TdE (plans et certificats administratifs) ;
- Plusieurs nouveaux sites identifiés sur le terrain ne se trouvent pas dans l'inventaire de 2015 ;
- Le domaine de l'ancien site de traitement de Davédi est occupé par les riverains.
- Suite à ces constats, la mission a formulé cinq (05) recommandations à être mises en œuvre par les premiers responsables de la SP-EAU et de la TdE.

S'agissant de la valorisation des terrains de la SP-EAU ayant fait l'objet d'un inventaire contradictoire en 2015, L4IGF a adressé une correspondance à l'Office Togolais des Recettes (OTR). Une réponse a été donné à ce courrier et il y est souligné que l'évaluation des terrains concernés a été réalisée par le Cadastre en référence aux valeurs véniales de l'année 2020 réajustées pour tenir compte de l'évolution du marché de l'immobilier et de la tendance des prix en 2023. La valeur des terrains de la SP-EAU est estimée à la somme totale de 10 624 920 359 FCFA au lieu de 6 043 595 341 FCFA mentionnée dans l'échantillon vérifiée par l'IGF.

B- MISSION DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS D'AUDIT ET DE CONTRÔLE

Elle a été réalisée du 11 avril au 5 mai 2023 et avait pour objectif de passer en revue sur le terrain la mise en œuvre des recommandations ayant sanctionné les missions effectuées sur la période 2015 à 2021.



Les travaux se sont déroulés dans 15 entités audités sur la période sous revue. Les principales entités visitées sont : le Ministère des Travaux Publics (MTP), le Ministère Délégué à la Présidence de la République chargé des Energies et des Mines (MDPREM), le Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière (MEMPPC), le Ministère des Transports Routier, Aérien et Ferroviaire (MTRAF), le Ministère des Sports et des Loisirs (MSL), le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins (MSHPAUS), le Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation Civique et des Relations avec les Institutions de la République (MDHFCRIR), le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat (MEPSTA), le Bureau Togolais des Droits d'Auteur (BUTODRA), la Télévision togolaise (TVT).

Les recommandations, cibles du suivi, sont au nombre total de 309. De façon globale, les résultats des travaux se présentent comme suit :

- Recommandations mises en œuvre : 169 soit 54,69 %
- Recommandations en cours de mise en œuvre : 69 soit 22,33 %
- Recommandations non mises en œuvre : 58 soit 18,77 %
- Recommandations devenues sans objet, dépassées ou non applicables : 13 soit 4,21 %

Le taux de mise en œuvre est moyennement satisfaisant. Les travaux se sont déroulés de façon participative avec la prise en compte des particularités de chaque entité suivie.



C- AUDIT INTERNE DU PIDU POUR LE COMPTE DU SECOND SEMESTRE 2022

La mission s'est déroulée du 21 septembre au 4 octobre 2023. Les centres d'intérêt des investigations effectuées sont : l'état de mise en œuvre des recommandations et du PTBA 2022 ainsi que la situation des marchés passés au second semestre 2022.

Sur les 36 recommandations faites, 26 (soit 72,22 %) ont été mises en œuvre, 6 (soit 16,67 %) sont en cours de mise en œuvre, une (soit 2,78%) peine à l'être et 3 (soit 8,33 %) ne sont plus applicables.

En ce qui concerne le PTBA 2022, la situation sécuritaire qui a prévalu dans la région des Savanes a contraint les responsables à une restructuration du projet (la composante 1 est passée de 19,71 à 21 millions d'Euros ; la composante 2 de 3,84 à 2,24 millions d'Euros et la composante 3 de 2,14 à 2,40 millions d'Euros) qui a induit, par souci d'adaptation, des réaménagements au niveau des chapitres du PTBA (infrastructures et services urbains de base : FCFA 2 527 660 459 ; renforcement institutionnel et assistance technique : FCFA 664 257 120 ; gestion, coordination, suivi-évaluation : FCFA 343 690 076).

Sur les 55 activités initialement programmées dans le PTBA adopté par le Comité Interministériel de Pilotage (CIP), à sa session du 1^{er} février 2022, il n'y avait plus que 38 retenues suite à l'adoption d'un PTBA révisé le 19 septembre 2022 pour prendre en compte la nouvelle orientation du Gouvernement.

Au 31 décembre 2022, seulement 19 activités, soit 50 % de celles retenues, ont pu être réalisées, 13 (soit 34 %) étaient en cours de réalisation et 6 (soit 16 %) n'avait pas encore connu un début de réalisation. A cette même date, le taux d'engagement global du projet était de 58 % pour un décaissement de 50 %.



S'agissant des marchés passés au cours de cette période, ils sont 5 au total. A l'issue du l'analyse du processus de passation et de la gestion des dits marchés, la mission a fait les constats suivants :

- Tous les documents liés à la phase d'exécution des travaux prestations ne se trouvent pas dans les dossiers des marchés ;
- Le traitement des dossiers entre les différents organes de passation et de contrôle des marchés du PIDU prend du temps.

Suite à ces constats, les recommandations ci-après ont été faites :

- Le Secrétaire permanent du PIDU est invité à renforcer le dispositif de communication interne et d'archivage systématique qui permettent aux spécialistes intervenant sur la chaîne de passation des marchés d'être au même niveau d'information.
- La PRMP devra revoir l'organisation du travail afin d'accélérer le traitement des dossiers de passation des marchés du PIDU tout en évitant de mettre les mêmes personnes dans les comités d'évaluation.
- La PRMP est invitée à faire diligence pour accélérer la signature du contrat avec le Groupement SEGIC Ingénierie SA/NOUVEAUX TERRITOIRES CONSULTANTS/LAND'ACT SAS/BECARDMAP SARL/AGECET-BTP.
- Le Secrétaire Permanent devra renforcer le suivi et la supervision de l'exécution des activités et surtout au niveau des travaux en souffrance pour une meilleure observation des délais contractuels.



- La mission recommande au Secrétaire Permanent du PIDU de veiller à ce que les études ex ante soient bien réalisées afin de réduire la récurrence des avenants.

D- AUDIT INTERNE DU PIDU POUR LE COMPTE DU 1^{ER} SEMESTRE 2023

Cette seconde mission a été réalisée du 21 septembre au 11 octobre 2023. Elle a surtout été marquée par des visites de chantier. Les principaux constats qui se dégagent sont les suivants :

- L'analyse de 12 marchés publics passés révèle des retards dans l'exécution de 4 d'entre eux :
 - L'avenant au contrat pour l'évaluation des risques environnementaux et sociaux liés à l'exécution des travaux dans le cadre de la suite à donner à la plainte d'une famille de la localité.
 - L'avenant au contrat du médiateur pour la suite à donner à la plainte sus-évoquée.
 - Travaux de construction du pont de Kpeleouayi et de ses vois d'accès dans la ville de Kara.
 - Fourniture et travaux d'extension et d'adduction d'eau potable à Dapaong et Naki-Est.
- La visite de chantier pour les travaux prioritaires de Kara révèle qu'il reste à terminer 7 pour le lot 1 et 7 autres pour le lot 2.

A l'issue de l'ensemble des travaux de cette mission d'audit interne les constats faits ont conduit à la formulation de 5 recommandations. Les premiers responsables et les gestionnaires du PIDU ont été invités à soumettre à l'IGF un plan de mise en œuvre des dites recommandations.



II – ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE 2024-2028

DE L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES

L'élaboration du plan stratégique 2024-2028 de l'IGF s'inscrit dans la droite ligne de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Elle est financée par la Banque Africaine de Développement (BAD) par le biais du Projet d'Appui à la Gouvernance et au Développement du Secteur Privé (PAGDSP).

Après l'approbation par le Ministre de l'Economie et des Finances, le 26 mai 2023, du contrat N° 00590/2023/AMI/MEF-PAGDSP/PI/BAD y relatif, les travaux ont effectivement commencé le 12 juin 2023 par une séance de travail en ligne avec le consultant choisi à cet effet, M. CISSE Sada Ly. Le lancement officiel a eu lieu le 16 août 2023 en présence des organes de contrôle, des responsables de l'Administration centrale, des entreprises et établissements publics ainsi que ceux des collectivités territoriales.

La visite de terrain du 14 au 25 août 2023 a permis d'avoir des entretiens avec les principales parties prenantes, d'organiser l'atelier d'analyse diagnostique et de formulation du cadre stratégique. Toutes ces activités ont abouti à la finalisation du rapport d'analyse diagnostique et de formulation du cadre stratégique.

La troisième étape, marquée surtout par la mission de terrain du 29 octobre au 11 novembre 2023, a permis l'élaboration du cadre de performance, du plan d'action budgétisé 2024-2028, du dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation du plan stratégique et le plan prévisionnel du personnel pour la période 2024-2028.



III – AUTRES ACTIVITES

1° Formations :

L'IGF a organisé en 2023 trois (03) sessions de formation au profit de son personnel de contrôle.

Les deux (02) premières ont été financées par l'Agence Française de Développement à travers le Projet FORCE. Elles se sont déroulées du 30 janvier au 3 février et du 13 au 16 juin 2023. Les thèmes ci-après ont été développés :

- Rédaction d'un guide de projets d'investissement
- Initiation aux audits ex ante et ex post
- Investigation financière
- Méthodologie de l'évaluation socio-économique des projets d'investissement.

Ils ont été développés par des experts du projets FORCE et de l'Inspection Générale des Finances de France.

La troisième session de formation qui a porté sur le thème « Audit des marchés publics » avait comme formateur le Cabinet KAPI Consult et a été financée par la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)* à travers le Projet *Good Financial Government (GFG)*.

2° Participation à des travaux en groupe :

- Sur le plan national, l'IGF a pris part à des travaux de plusieurs organismes ou groupes de travail notamment le Cadre de concertation



des organes de contrôle des finances publiques, l'Unité de Politique Fiscale (UPF), l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP), la Cour des Comptes (CC), la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA).

- Sur le plan international, l'IGF, représentée par son directeur général, M. IBRAHIMA Djimba Nakabou, a pris part à Abidjan, du 2 au 11 octobre 2023, à la 10è réunion du Comité d'Audit du Conseil de l'Entente, dont il assure la présidence, et à Lomé, du 11 au 16 décembre 2023, aux travaux de la 23è réunion ordinaire du Comité des Experts et de la 21è réunion ordinaire du Conseil des Ministres du Conseil de l'Entente où il y a été invité en sa qualité de Président du Comité d'Audit.



CONCLUSION

Les activités d'audit et de contrôle, dont la réalisation ne dépendait que de l'IGF, ont été réalisées à 100 %. Toutefois, ce corps de contrôle souhaite que les moyens soient davantage mis à sa disposition pour permettre une réalisation plus ambitieuse en terme de maillage de l'ensemble des structures se trouvant dans son champ d'intervention..

L'IGF fait face à des défis qu'elle doit coûte que coûte relever : absences de locaux propres à elle et d'une grille de rémunération conforme aux normes et standards internationaux, insuffisance en quantité du personnel de contrôle ainsi que des personnels technique, administratif et de sécurité (informaticiens, chauffeurs, assistant, secrétaire de direction, escortes de l'Inspecteur Général des Finances, gardes au domicile, etc.).

Elle souhaite vivement la résolution de ces problèmes et, surtout, l'adoption de son plan stratégique 2024-2028 qui permettra de passer à la vitesse supérieure afin de jouer autant que faire se peut son rôle de protecteur des deniers publics et d'acteur de la promotion de la bonne gestion des finances publiques.

L'Inspecteur Général des Finances pi,

